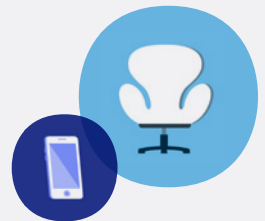
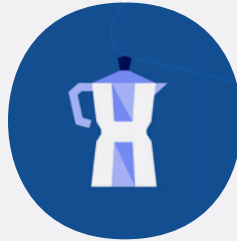
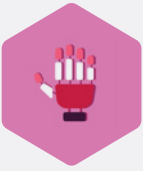


Dossier d'information sur le système de La Haye

Protéger jusqu'à une centaine de
dessins ou modèles dans plus
de 90 pays au moyen d'une seule
demande internationale.



Le système de La Haye offre un mécanisme international unique permettant d'obtenir et de gérer les droits attachés aux dessins et modèles simultanément dans plusieurs pays, y compris :

neuf des dix principaux marchés mondiaux

(classement de la Banque mondiale en 2020)

l'ensemble de l'Europe

et bien d'autres encore

Qui peut utiliser le système de La Haye?



Les ressortissant(e)s...



Toute personne ayant son domicile ou une résidence habituelle...



Toute personne ayant un établissement industriel ou commercial et sérieux...

...sur le territoire de tout membre du système de La Haye (dénommé "partie contractante"), y compris tout pays de l'Union européenne (UE) ou de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Comment ça marche?

Le système de La Haye offre une solution simple à la protection internationale des dessins et modèles qui élimine la nécessité de déposer des demandes distinctes et multiples dans les différents pays ou régions.



Déposer

Déposez une demande internationale en ligne via notre plateforme eHague pour enregistrer jusqu'à 100 dessins ou modèles dans plus de 90 pays.



Gérer

Maintenez votre enregistrement international à jour, inscrivez un changement de titulaire, limitez la protection ou renoncez-y de manière centralisée par l'intermédiaire de l'OMPI.



Renouveler

Renouvelez votre enregistrement international directement via la plateforme eHague pour autant de dessins ou modèles et autant de parties contractantes que vous le souhaitez.

Les droits de propriété intellectuelle ont un caractère territorial, ce qui signifie que les lois nationales de chaque partie contractante régissent la protection résultant des enregistrements internationaux.

Avantages du système de La Haye



Réduisez à un minimum les formalités administratives

Déposez une demande internationale avec un seul ensemble d'exigences de forme et dans une seule langue pour protéger jusqu'à 100 dessins ou modèles dans plus de 90 pays, en suivant une procédure en ligne très simple.



Réalisez d'importantes économies et gagnez du temps

Faites des économies considérables en temps et en argent et déposant une demande unique. Décidez vous-même s'il convient de recourir à une représentation juridique dans l'arène internationale.



Centralisez la gestion des enregistrements

Gérez et renouvelez vos enregistrements internationaux directement auprès de l'OMPI.



Bénéficiez d'une couverture mondiale

Protégez vos dessins et modèles dans plus de 90 pays.

Demander la protection d'un dessin ou modèle au niveau international

Première étape

Dépôt d'une demande

Rendez-vous sur la plateforme eHague, puis déposez votre demande internationale afin de protéger jusqu'à 100 dessins ou modèles dans la même classe (classification de Locarno).

Qu'est-ce que la plateforme eHague?

La plateforme **eHague** est une plateforme sécurisée, intuitive et en temps réel qui vous permet de déposer numériquement vos demandes d'enregistrement international de dessins ou modèles et de renouveler vos enregistrements. Vous pouvez visualiser et télécharger vos demandes, effectuer des paiements et répondre aux communications de l'OMPI directement via la plateforme eHague. Ne vous préoccupez pas des formulaires que vous devez remplir, des documents que vous devez fournir ou des coûts. La plateforme eHague s'en charge pour vous.

Deuxième étape **Examen de forme par l'OMPI**

Nous vérifierons votre demande internationale pour nous assurer qu'elle est conforme aux exigences de forme et autres exigences, y compris en ce qui concerne la qualité des reproductions.

Si les conditions
requisées **SONT**
REPLIES...

Vous recevrez un
certificat
d'enregistrement
international.

Si les conditions
requisées **NE SONT PAS**
REPLIES...

Vous recevrez une
notification d'irrégularité
expliquant quels sont les
éléments manquants ou
les erreurs. Vous avez
trois mois pour corriger
ces irrégularités.

Troisième étape **Publication**

Nous publions votre enregistrement international dans le **Bulletin des dessins et modèles internationaux**.

Quand? La publication standard a lieu 12 mois après la date de l'enregistrement international, qui correspond en principe à la date à laquelle vous avez déposé votre demande.

Vous pouvez également demander une publication immédiate ou une publication à un moment choisi (jusqu'à 30 mois à compter de la date de dépôt, selon la législation nationale) afin de programmer la divulgation publique de vos dessins ou modèles en fonction des besoins de votre marché.

Qu'est-ce que le Bulletin des dessins et modèles internationaux?

Une publication officielle, diffusée chaque semaine, qui contient toutes les données relatives aux nouveaux enregistrements internationaux. **Il s'agit de la référence officielle en matière de données pour tout le monde : les titulaires des enregistrements internationaux, les offices de propriété intellectuelle et le grand public.**

Quatrième étape

Examen quant au fond

Les offices de propriété intellectuelle de certaines parties contractantes désignées peuvent procéder à un examen de fond supplémentaire de votre enregistrement conformément à leur propre législation nationale. Par exemple, les dessins et modèles sont-ils moralement acceptables? À noter : seuls quelques offices effectuent un examen complet quant à la nouveauté (ceux-ci sont appelés "offices procédant à un examen").

Que faire si la protection est refusée? Vous pouvez contester les refus au niveau national. Tout office qui refuse la protection vous informera, par l'intermédiaire de l'OMPI, des motifs de ce refus et de la procédure à suivre pour le contester.

Les droits de propriété intellectuelle ayant un caractère territorial, le refus d'un office n'a aucune incidence sur votre enregistrement international dans les autres ressorts juridiques désignés.

Si aucun refus n'est émis dans un délai de six mois à compter de la publication d'un enregistrement international, à savoir 12 mois pour les offices procédant à un examen et ceux prévoyant des procédures d'opposition, la protection est réputée accordée en vertu des lois nationales.

Durée de la protection

Quelle est la durée de validité des enregistrements internationaux de dessins et modèles?

Cinq ans

La durée initiale de la protection en vertu du système de La Haye est de cinq ans.

Renouvellement deux fois ou plus

La manière la plus rapide de renouveler votre enregistrement est de la faire via le système eHague.

15 ans ou plus

Si le droit national des parties contractantes désignées permet une durée de protection plus longue, votre enregistrement international en bénéficiera également!

Le système de La Haye garantit au moins 15 ans de protection.

Taxes

Combien coûte ce service?

Le coût du dépôt d'une demande internationale varie en fonction du nombre de dessins ou modèles couverts, du nombre de reproductions incluses, des parties contractantes que vous désignez, etc. Tous les émoluments et taxes sont dus en francs suisses.

Vous pouvez obtenir une estimation rapide du montant des émoluments et taxes à payer pour le dépôt d'une demande ou le renouvellement d'un enregistrement au moyen du calculateur de taxes du système de La Haye.

Outils du système de La Haye

Nos outils d'information et nos guides gratuits vous permettent de déposer une demande internationale encore plus facilement.

Profils des membres du système de La Haye

Nos **profils des membres du système de La Haye** vous fournissent toutes les informations générales et juridiques spécifiques dont vous avez besoin concernant les pays.



Guide du système de La Haye

Le **Guide du système de La Haye** est un manuel complet qui explique en détail le fonctionnement du système de La Haye. Il contient des informations juridiques et procédurales avec des références croisées à toutes les citations juridiques pertinentes.

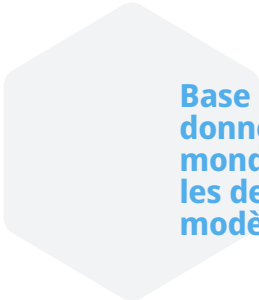
Conseils concernant les reproductions et l'incorporation de plusieurs dessins ou modèles

Consultez nos **Conseils concernant les reproductions** et nos **Conseils concernant l'incorporation de plusieurs dessins ou modèles** pour éviter les pièges courants lors de la préparation des reproductions et l'incorporation de plusieurs dessins ou modèles dans une demande internationale.



Ressources

Découvrez la multitude de dessins et modèles enregistrés dans le cadre du système de La Haye et dans d'autres collections de données.



Base de données mondiale sur les dessins et modèles

Parcourez les millions de dessins et modèles enregistrés dans le cadre du système de La Haye ou figurant dans les collections des offices participants, notamment la Chine, les États-Unis d'Amérique, le Japon, la République de Corée et l'Union européenne.

Base de données Hague Express

Effectuez des recherches dans notre base de données mise à jour chaque semaine contenant tous les enregistrements internationaux.

Statistiques relatives au système de La Haye

Consultez les informations les plus récentes sur les pays qui sont les principaux utilisateurs du système de La Haye, les principaux déposants, les principaux secteurs industriels, etc.

Les dessins et modèles dans la pratique

Le système de La Haye a aidé d'innombrables entreprises de toutes tailles à protéger leurs actifs en matière de créativité et à les valoriser. Notre série d'articles sur le système de La Haye vous donne un aperçu de l'utilisation des dessins et modèles dans le monde réel et de leur utilité pour obtenir une reconnaissance plus large sur le marché et accroître votre compétitivité au niveau mondial.

Les articles portent sur différentes entreprises, notamment :



La société japonaise Kubota, l'un des leaders dans le secteur des machines agricoles, des petits engins de chantier et de la conception et de la production de moteurs, utilise les dessins et modèles comme un moyen de renforcer la valeur de sa marque, en adoptant une stratégie d'appartenance à une famille avec un dessin et modèle uniforme et une palette de tons utilisée pour tous ses produits.



Depuis près d'un siècle, les masques de plongée avec tuba n'ont quasiment pas évolué, avec très peu d'innovation dans leur conception. Dès leur mise sur le marché, ces masques étaient lourds, encombrants et peu esthétiques. Avec son masque intégral Unica, Seacsub a tellement changé la donne qu'elle a complètement révolutionné la plongée avec tuba.



"SunScreen" est un mur construit en bordure de route qui agit comme un écran antibruit extrêmement efficace tout en générant de l'énergie solaire. L'esthétique étant une préoccupation majeure pour la plupart des technologies relatives aux énergies renouvelables, TechSafe a dû s'assurer que l'écran SunScreen s'intégrait facilement à son environnement. La solution : un design simple et épuré, avec une palette de couleurs neutres et nuancées rappelant les tonalités de la terre.



L'entreprise Neofect conçoit et fabrique des gants intelligents et des tablettes destinés à la réadaptation après un accident ou une maladie, afin d'aider les patients à retrouver une certaine indépendance. Leur "Neomano", un gant robotisé en cuir à trois doigts qui a obtenu un prix et qui est protégé par le système de La Haye de l'OMPI, est conçu pour être confortable, solide et durable et pour épouser naturellement les formes de l'utilisateur.

En savoir plus

Voulez-vous en savoir plus sur le système de La Haye et sur la manière dont vous pouvez en tirer parti pour protéger vos dessins et modèles à l'échelle internationale? Avez-vous des questions spécifiques sur les demandes internationales ou les enregistrements internationaux? **Contactez-nous!**



Notre équipe du Service à la clientèle vous aide tout au long du cycle de vie de vos demandes d'enregistrement international et de vos enregistrements internationaux de dessins ou modèles.

Webinaires du système de La Haye

Nous proposons des webinaires interactifs gratuits sur le système de La Haye pour vous fournir des informations pratiques sur un large éventail de sujets en rapport avec la protection internationale des dessins et modèles et vous donner l'occasion d'échanger directement avec des experts du système de La Haye.



Système de La Haye de l'OMPI : la meilleure protection pour vos dessins et modèles depuis 1925.



www.wipo.int/hague/fr